

PARTICIPATION DES EPCI MEMBRES - EXERCICE 2024

Rapporteur : Monsieur Bernard DELALIN, Président

Le Comité Syndical a adopté le Budget Primitif 2024 du SyMPaC.

Comme le prévoit les statuts du Syndicat (article 8), l'équilibre du budget nécessite en recettes les participations des EPCI membres.

Pour l'exercice 2024, il est proposé de définir la participation des EPCI en fonction des besoins du SyMPaC pour les opérations menées sur le territoire et répartie ainsi :

	Pourcentage de population	Participation au fonctionnement
GCTM	64.96 %	198 323 €
CCPO	16,58 %	50 631 €
CCRA	18.46 %	56 354 €
TOTAL	100,00%	305 307€

Les participations pour les opérations relevant du dispositif ACTEE 2 faisant l'objet de conventions spécifiques, ne sont pas reprises dans la participation au fonctionnement du syndicat.

C'est pourquoi, il est proposé au CONSEIL SYNDICAL :

- d'approuver le montant de participation des EPCI membres pour l'exercice 2024.

Acte certifié exécutoire compte tenu :

- son envoi en Sous-préfecture le : 25 mars 2024
- son envoi à l'affichage le : 25 mars 2024
- sa réception en Sous-Préfecture le : 27 mars 2024

Le Président du SyMPaC,

Signé électroniquement par : Bernard Delalin
Date de signature : 29/03/2024
Qualité : Président du SYMPAC

Bernard DELALIN

ADOpte A L'UNANIMITE

**Le Président,
Bernard DELALIN**



COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2024

Le vingt mars de l'an deux mille vingt-quatre, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le onze mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à Calais en la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Calais, sous la Présidence de Monsieur DELALIN Président du SyMPaC.

Etaient présents :

Mmes Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, Joëlle LANNOY, MM. Fabrice BALLART, Pierre CARON, Julien CORDENOS, Bernard DELALIN, Daniel DIWUY, Laurent LENOIR, Guillaume LOEULLIEUX, Philippe MIGNONET, Jean-Michel TACCOEN (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Nicole CHEVALIER, MM. Eric BIAT, Yves ENGRAND, Olivier LEVREAY, Frédéric MELCHIOR, Olivier PLANQUE (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Laurence CHARPENTIER, MM. Bruno DEMILLY, Thierry GUILBERT, Claude KIDAD, Ludovic LOQUET, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr MIGNONET), Claudia ROBERT, MM Guy BEGUE, Pierre-Henri DUMONT, Michel HAMY, Hugo MARCOTTE RUFFIN, Pascal PESTRE (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mme Clotilde BEAUFILS, MM. Charles COUSIN, Olivier MAJEWICZ, Guy VERMERSCH, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Gabriel BERLY, Eric BUY, Gilles COTTREZ (pouvoir Mr LOQUET), Antoine PERALDI, Thierry POUSSIERE (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient absents :

M. Guy ALLEMAND (**Grand Calais Terres & Mers**)

Secrétaire de séance : Monsieur Yves ENGRAND